



Communiqué de presse

RN162 – Moulay – Mayenne

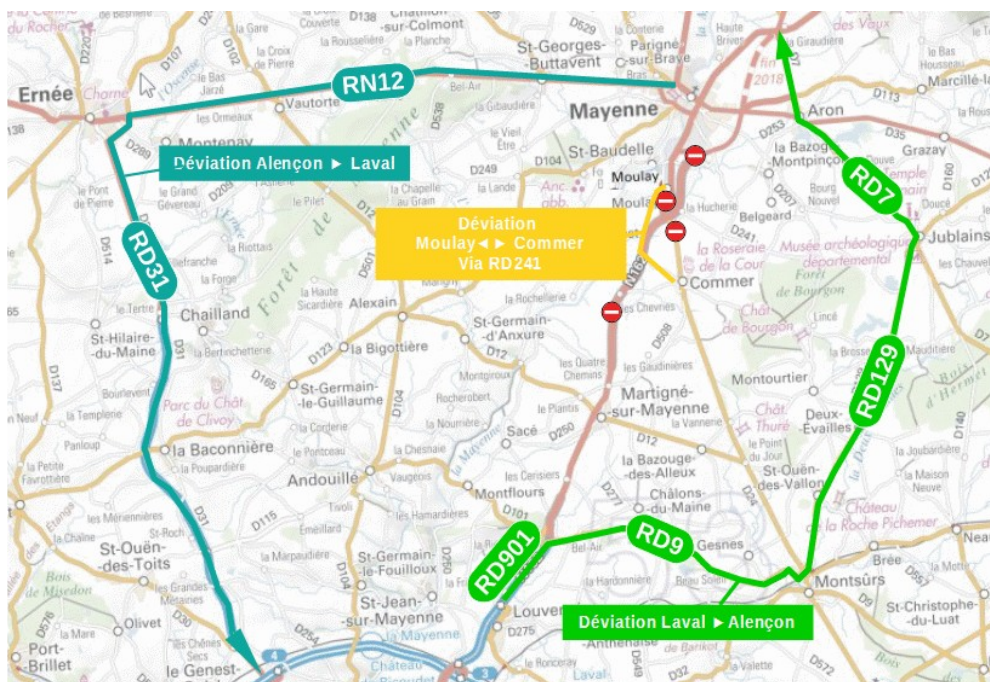
Fermeture des giratoires de la « Garde » et de la « Demi-lieue »

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement conduit les opérations de rénovation des giratoires de la « Garde » et de la « Demi-lieue ». Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant ces travaux, les giratoires doivent être libérés de toute circulation.



Aussi du lundi 9 octobre 2017 au vendredi 13 octobre 2017 la circulation sera interdite sur le carrefour de la « Garde » entre 20h00 et 6h00.

Les usagers sont invités à emprunter les itinéraires suivants :



Du lundi 16 octobre 2017 à 9h00 au vendredi 20 octobre 2017 à 16h00, la circulation sera interdite sur le carrefour giratoire de la « Demi-lieue » (RN2162/RD35/RD113).

Les usagers sont invités à emprunter les itinéraires suivants :



Les itinéraires de déviation sont disponibles sur le site internet de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire rubrique « [infrastructure de transport et aménagement](#) »

La DREAL des Pays de la Loire, maître d'ouvrage de cette opération, remercie les usagers de leur compréhension.

Durant la période de travaux, les usagers de la route sont invités à respecter les consignes de sécurité :

- Respecter la signalisation temporaire et augmenter les distances de sécurité ;
- Redoubler de vigilance pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes ;
- Rester attentif aux agents travaillant sur le chantier.

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr